



REPORTING FINANCIER #27



REPORTING FINANCIER #27

30 novembre 2022

**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 

par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



REPORTING FINANCIER #27

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	5
1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....	5
1.2. Nos engagements.....	5
1.3. Utilisation de votre épargne.....	6
1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Énergétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?.....	6
1.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....	6
BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	7
2. VOTRE EPARGNE.....	8
2.1. Taux de transformation de votre épargne.....	8
2.2. Evolution de la collecte d'épargne.....	9
2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....	9
3. LES CREDITS.....	10
3.1. Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition.....	10
3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet.....	10



PREAMBULE



REPORTING FINANCIER #27



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Au nom de la Banque de la Transition Energétique par BP Aura et de ses équipes, nous vous adressons tous nos vœux de santé et de prospérité, à vous et à ceux qui vous sont chers.

Nous formons le vœu que cette nouvelle année soit une année décisive dans la lutte contre le réchauffement climatique, une année d'inflexion et de bascule, et soit marquée par une accélération de la transition énergétique, dans la continuité de la dynamique que nous observons

depuis la mi-année 2022.

L'autoproduction d'énergie solaire ainsi que les investissements d'efficacité énergétique (isolation, rénovation, gestion technique des bâtiments, récupération de chaleur fatale, mobilité décarbonée ...) sont en forte hausse et permettent de réconcilier l'économique et l'environnemental, de réduire à la fois la facture d'énergie et l'empreinte carbone et de créer cette dynamique vertueuse de lutte contre le réchauffement de la planète.

En 2023, la Banque de la Transition Energétique par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, mais aussi par la Banque de Savoie, par la Banque Populaire du Sud, par la Banque Populaire du Nord et par la Banque Populaire Occitane continuera à accompagner ces transitions en proposant à ses clients des solutions complètes, tant opérationnelles, par notre réseau d'entreprises partenaires, que financières, par les financements octroyés par les banques adhérentes.

Grace à vous, grâce à votre confiance, grâce à l'épargne que vous nous confiez, nous continuerons ainsi à œuvrer résolument pour la décarbonation de ces régions que nous aimons tant,

- Pierre-Henri GRENIER -

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Energétique

PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.



REPORTING FINANCIER #27

I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

I.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

I.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement :** nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité :** les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale :** notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.



REPORTING FINANCIER #27

I.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !

I.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Énergétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Énergétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

I.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort 30 jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 26^{ème} reporting est donc arrêté au 30 novembre 2022.

BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Rappel : La Banque de la Transition Energétique a été lancée le 15 septembre 2020



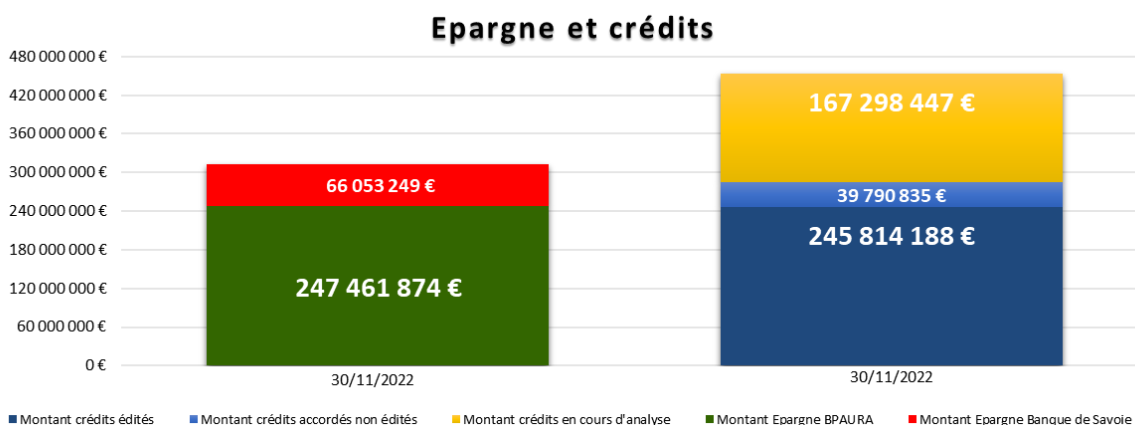
REPORTING FINANCIER #27

2. VOTRE EPARGNE

2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 31 Octobre 2022 ressort à : **91%**. En effet, vous avez placé **313 515 123 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer **285 605 023 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent, sachant qu'une partie des dossiers en cours d'analyse peuvent finalement ne pas être financés par la Banque de la Transition Energétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

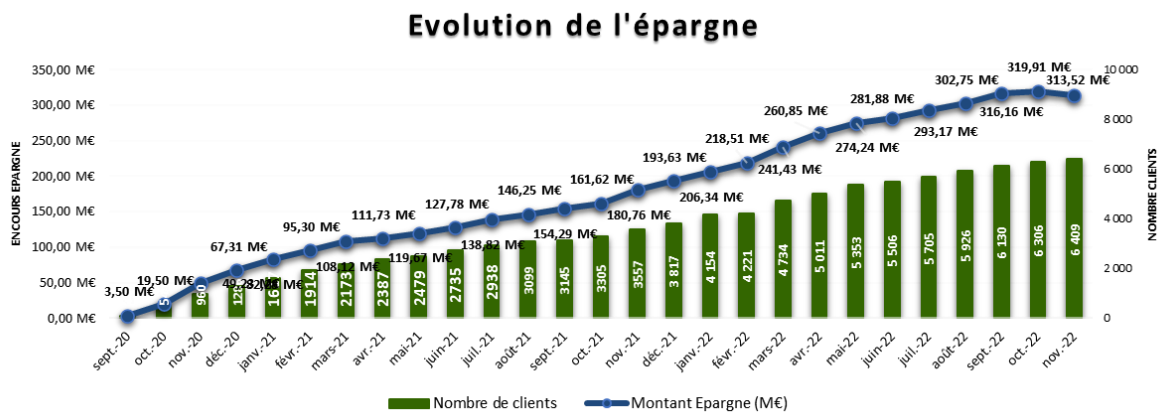
Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



REPORTING FINANCIER #27

2.2. Evolution de la collecte d'épargne

Pour la première fois depuis la création de la Banque de la Transition Énergétique par BP Aura, nous constatons ce mois-ci une légère décre de l'épargne collectée sous forme de livrets auprès des épargnants personnes physiques. Ce phénomène est à rapprocher de la conjoncture économique rendue plus difficile dans un contexte d'inflation et d'utilisation de l'épargne de précaution en cette fin d'année ; nous anticipons une prolongation de cette tendance sur décembre. A noter également que le taux de rémunération des livrets sera réajusté à la hausse à compter du 1er janvier 2023, ce qui devrait permettre de retrouver une dynamique positive de collecte en 2023.



2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-1	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
<i>Livret Transition Énergétique</i>	103 200 760 €	5 437 257 €	-7 282 435 €	101 355 581 €
<i>Livret Transition Énergétique Sociétaire</i>	158 902 576 €	7 638 706 €	-12 365 041 €	154 176 240 €
<i>Livret Transition Énergétique Association</i>	5 709 855 €	0 €	-182 000 €	5 527 855 €
<i>Livret Développement Durable et Solidaire¹</i>	524 534 €	23 623 €	-18 276 €	529 881 €
<i>Compte à Terme Transition Énergétique</i>	51 575 645 €	9 114 920 €	-8 765 000 €	51 925 565 €
TOTAL	319 913 370 €	22 214 506 €	-28 612 753 €	313 515 123 €

¹ Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.

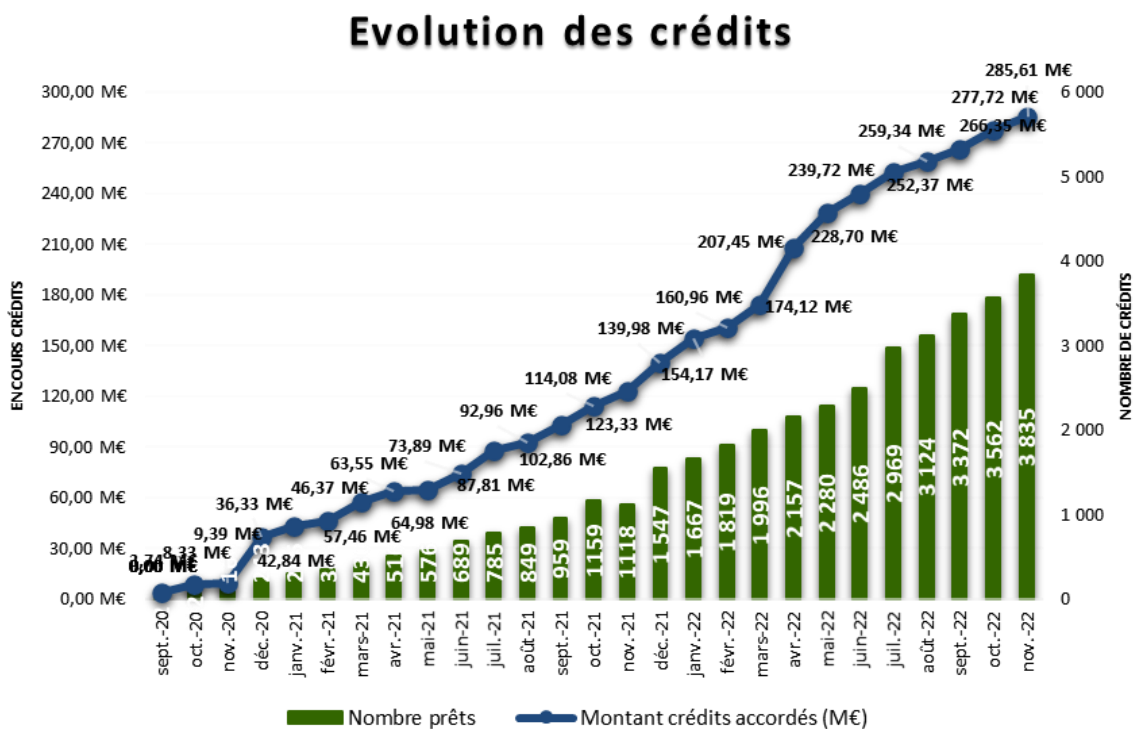


REPORTING FINANCIER #27

3. LES CREDITS

3.1. Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition

La production de crédit évolue à la hausse avec **285 605 023 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*) au 30 novembre 2022.



3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

Les crédits réalisés restent diversifiés avec : 53% de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables, 31% pour l'efficacité énergétique, 13% sur l'éco mobilité et 2% sur l'innovation.

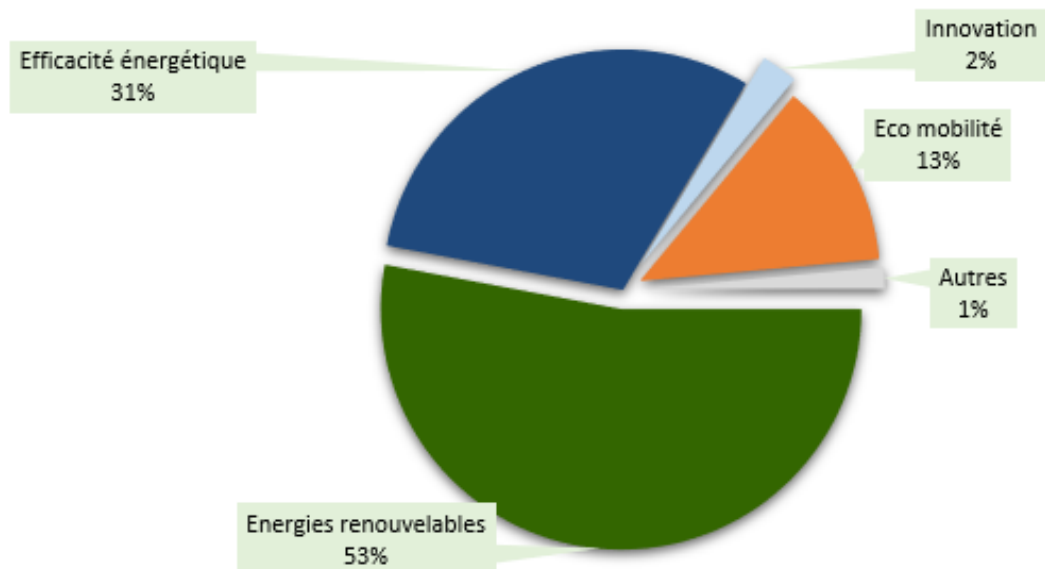
Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.



REPORTING FINANCIER #27

	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés non édités et édités sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédits M
<i>Energies renouvelables</i>	147 070 647 €	4 921 738 €	-514 526 €	151 477 859 €
<i>Efficacité énergétique</i>	85 016 342 €	13 417 718 €	-9 896 075 €	88 537 985 €
<i>Eco mobilité</i>	34 759 965 €	2 466 507 €	-826 979 €	36 399 493 €
<i>Innovation</i>	6 823 667 €	0 €	-363 333 €	6 460 333 €
<i>Investissement</i>	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
<i>Autres</i>	4 031 855 €	0 €	-1 322 503 €	2 709 353 €
TOTAL	277 722 476 €	20 805 963 €	-12 923 415 €	285 605 023 €

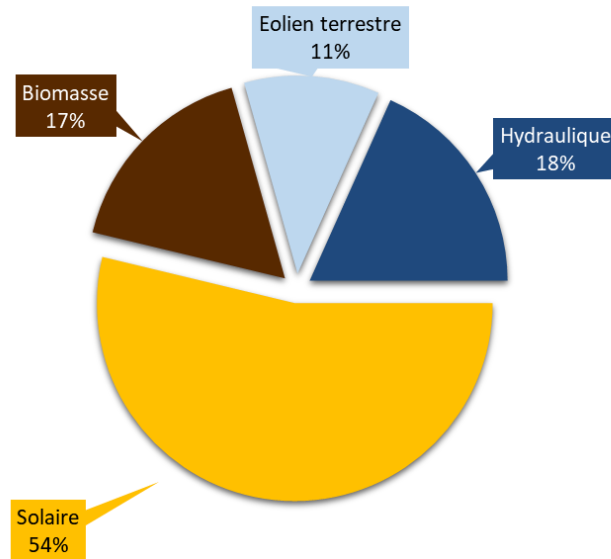
Répartition des crédits par typologie



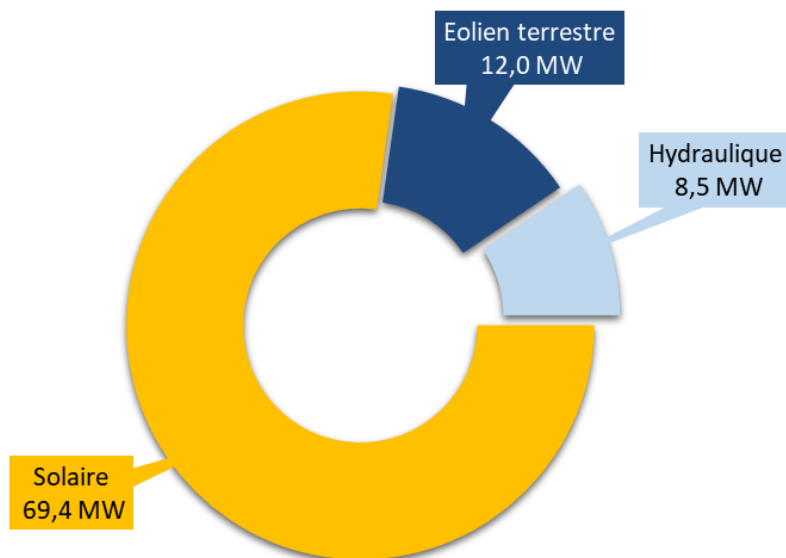


REPORTING FINANCIER #27

Montant crédits EnR accordés



Puissance installée par type d'énergie



**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

<https://banquetransitionenergetique.fr>

